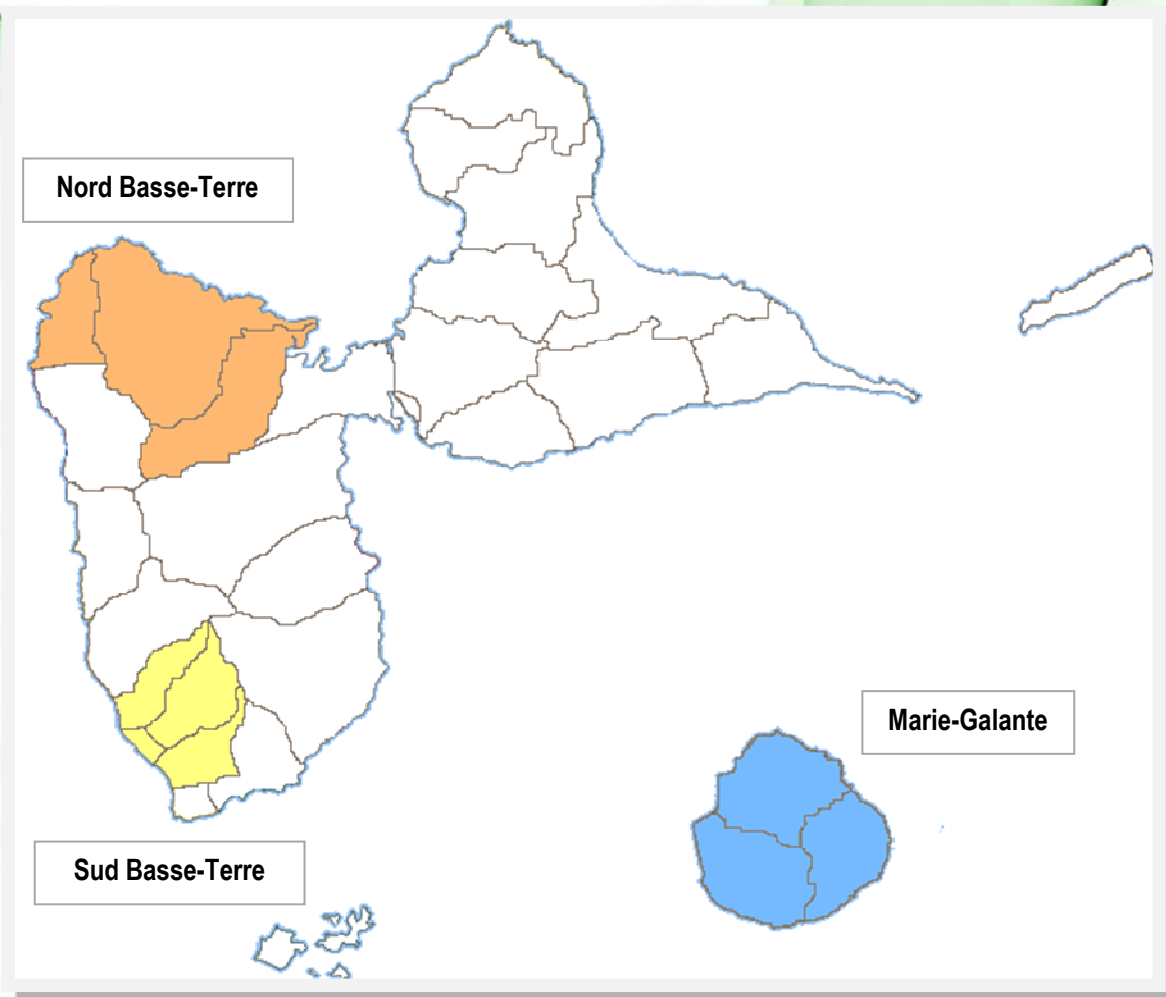


# Inégalités territoriales :

## Marie-Galante, Sud Basse-Terre et Nord Basse-Terre



# Evolution et structure de la population

Au 1er janvier 2006, le Nord Basse-Terre compte 40 000 habitants, le Sud Basse-Terre 37 500 et Marie-Galante 12 000. La densité de population est relativement élevée dans le Sud Basse-Terre (431 habitants/Km<sup>2</sup>) alors qu'elle est faible à Marie-Galante (76 habitants/Km<sup>2</sup>) et, dans une moindre mesure, dans le Nord Basse-Terre (186 habitants/Km<sup>2</sup>) (Tableau I).

Entre 1999 et 2006, les populations du Sud Basse-Terre et du Nord Basse-Terre ont évolué plus rapidement que l'ensemble de la population guadeloupéenne : respectivement +0,6 % et +1,9 % contre +0,5 % par an (tableau II). L'augmentation de la population de Sud Basse-Terre s'explique uniquement par son solde naturel positif (excédent des naissances sur les décès). Dans le Nord Basse-Terre, l'accroissement rapide s'explique également par le solde migratoire positif (excédent des arrivées sur les départs). La population marie-galantaise décroît depuis la fin des années 60. Entre 1999 et 2006, elle a perdu en moyenne 0,5 % d'habitants par an. Sur cette période, il y a eu plus de départs de l'île que d'arrivées (tableau II).

La population marie-galantaise est en moyenne plus âgée que l'ensemble de la population guadeloupéenne (40,2 ans contre 36,3 ans). Près du quart de sa population est âgée de 60 ans ou plus contre 17 % des Guadeloupéens (Tableau III). Les habitants du Sud Basse-Terre ont en moyenne 37,5 ans et ceux du Nord Basse-Terre 35,7 ans. La population des trois territoires vieillit, particulièrement celle de Marie-Galante. Entre 1999 et 2006, la proportion de personnes âgées de 45 ans ou plus a augmenté de plus de 8 points à Marie-Galante et de moins de 7 points dans le Nord Basse-Terre, le Sud Basse-Terre et également dans l'ensemble de la Guadeloupe. Ceci s'explique surtout par l'accroissement de l'effectif de personnes de ce groupe d'âge sur la période. Cette augmentation a été particulièrement forte dans le Nord Basse-Terre. Le vieillissement a été accentué par la diminution du nombre de personnes âgées de moins de 30 ans. Marie-Galante se caractérise par l'importance de cette baisse.

**Tableau I : Superficie et densité de population au 1er janvier 2006**

| Zone de résidence | Superficie (en km <sup>2</sup> ) | Densité de population (en hab/km <sup>2</sup> ) |
|-------------------|----------------------------------|---|
| Marie-Galante     | 158                              | 76  |
| Sud Basse-Terre   | 87                               | 431   |
| Nord Basse-Terre  | 215                              | 186   |
| Guadeloupe        | 1 628                            | 246   |

Source : Insee - Recensement de population (RP) 2006

**Tableau II : Effectif de population au 1er janvier 2006 et taux d'accroissement de la population entre 1999 et 2006**

| Zone de résidence | Population au 1er janvier 2006 | Taux d'accroissement annuel total entre 1999 et 2006 (en %) | Taux d'accroissement naturel moyen entre 1999 et 2006 (en %) | Taux d'accroissement migratoire moyen entre 1999 et 2006 (en %) |
|-------------------|--------------------------------|---|--|---|
| Marie-Galante     | 12 009                         | -0,5  | 0,3  | -0,8  |
| Sud Basse-Terre   | 37 455                         | 0,6   | 0,8  | -0,3  |
| Nord Basse-Terre  | 40 013                         | 1,9   | 1,2  | 0,7   |
| Guadeloupe        | 40 0736                        | 0,5   | 1,0  | -0,5  |

Source : Insee - RP1999 et RP2006, Etat civil

**Tableau III : Structure par âge de la population au 1er janvier 2006 (en %)**

| Zone de résidence | 0 à 14 ans | 15 à 29 ans | 30 à 44 ans | 45 à 59 ans | 60 à 74 ans | 75 ans ou plus | Ensemble |
|-------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|----------|
| Marie Galante     | 21,3       | 13,9        | 22,0        | 19,1        | 15,3        | 8,5            | 100,0    |
| Sud Basse-Terre   | 21,8       | 18,1        | 21,7        | 20,5        | 11,2        | 6,7            | 100,0    |
| Nord Basse-Terre  | 24,4       | 17,5        | 23,7        | 18,5        | 10,8        | 5,1            | 100,0    |
| Guadeloupe        | 23,1       | 18,2        | 23,2        | 18,9        | 11,1        | 5,5            | 100,0    |

Source : Insee - RP2006

# Structure des ménages et conditions de vie

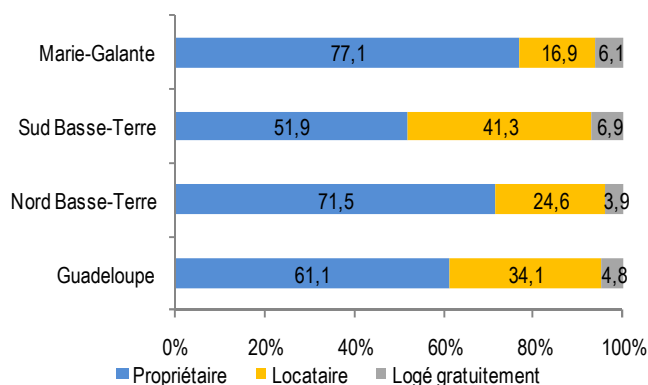
Au 1er janvier 2006, les ménages de Marie-Galante et du Sud Basse-Terre sont composés majoritairement de personnes vivant seules (35,8 % et 30,3 % contre 28,6 % dans l'ensemble de la Guadeloupe) alors que ceux du Nord Basse-Terre sont plus souvent des couples avec enfant(s) (31,9 % contre 28,6 % en Guadeloupe) (Tableau V). Quelle que soit la zone, l'importance des ménages de personne seule s'est accrue entre 1999 et 2006.

Seule la moitié des ménages du Sud Basse-Terre sont propriétaires de leur logement alors qu'ils sont plus de 6 sur 10 dans l'ensemble de la Guadeloupe. La part de propriétaires est élevée à Marie-Galante et dans le Nord Basse-Terre : plus de 7 ménages sur 10 (Figure 1). Cependant, entre 1999 et 2006, la part de ménages propriétaires a diminué dans chacune des trois zones comme dans l'ensemble de la Guadeloupe car le nombre de ménages locataires a cru plus vite que l'effectif de ménages propriétaires.

Le confort des logements varie d'une zone à l'autre. A Marie-Galante, on dispose plus rarement de l'ensemble des éléments de confort que dans l'ensemble de la Guadeloupe. Dans le Sud Basse-Terre, les ménages disposent beaucoup plus souvent de l'eau chaude et du tout à l'égout mais moins souvent de la climatisation. Enfin, les logements du Nord Basse-Terre sont moins souvent équipés du tout-à-l'égout que l'ensemble des logements guadeloupéens (Tableau VI). Cependant, quelle que soit la zone, le confort des logements s'est amélioré depuis 1999.

En 2008, la part de foyers fiscaux non imposables est particulièrement forte à Marie-Galante : 82,5% contre 71,5 % dans l'ensemble de la Guadeloupe. Quelle que soit la zone, mais particulièrement dans le Nord Basse-Terre, les proportions de foyers non imposables ont diminué depuis 2001. Les foyers fiscaux marie-galantais disposent d'un revenu net imposable moyen relativement bas : environ 9 800 euros contre 14 600 euros pour l'ensemble des foyers guadeloupéens. Il est plus élevé dans le Sud Basse-Terre (15 700 euros) (Tableau IV). Toutefois, le revenu net imposable moyen a augmenté depuis 2001 dans les trois territoires comme dans l'ensemble de la Guadeloupe.

Figure 1 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement au 1er janvier 2006 (en %)



Source : Insee - RP2006

Tableau IV : Foyers fiscaux et revenu net imposable moyen en 2008

| Zone de résidence | Nombre de foyers fiscaux | Part des foyers fiscaux non imposables (en %) | Revenu net imposable moyen (en euros) |
|-------------------|--------------------------|---|---------------------------------------|
| Marie Galante     | 7 067                    | 82,5  | 9 783                                 |
| Sud Basse-Terre   | 21 489                   | 68,4  | 15 689                                |
| Nord Basse-Terre  | 21 167                   | 73,0  | 14 014                                |
| Guadeloupe        | 223 228                  | 71,5  | 14 568                                |

Source : Direction générale des impôts - impôt sur le revenu des personnes physiques

Tableau V : Répartition des ménages selon la structure familiale au 1er janvier 2006 (en %)

| Zone de résidence | Une personne | Couple sans enfant | Couple avec enfant(s) | Famille mono-parentale | Autres | Ensemble |
|-------------------|--------------|--------------------|-----------------------|------------------------|--------|----------|
| Marie Galante     | 35,8         | 18,8               | 23,2                  | 18,6                   | 3,6    | 100,0    |
| Sud Basse-Terre   | 30,3         | 14,7               | 26,3                  | 24,2                   | 4,5    | 100,0    |
| Nord Basse-Terre  | 24,7         | 15,7               | 31,9                  | 24,3                   | 3,3    | 100,0    |
| Guadeloupe        | 28,6         | 15,5               | 28,6                  | 23,4                   | 3,9    | 100,0    |

Source : Insee - RP2006

Tableau VI : Part des ménages disposant dans leur logement des éléments de confort suivants au 1er janvier 2006 (en %)

| Zone de résidence | Electricité | Eau chaude | Baignoire ou douche et WC à l'intérieur | Chauffe eau solaire | Au moins une pièce climatisée | Tout à l'égout |
|-------------------|-------------|------------|---|---------------------|-------------------------------|----------------|
| Marie Galante     | 93,0        | 29,2       | 85,8                                    | 4,3                 | 8,9                           | 15,6           |
| Sud Basse-Terre   | 98,5        | 64,1       | 95,8                                    | 11,8                | 13,8                          | 44,1           |
| Nord Basse-Terre  | 96,9        | 57,7       | 96,3                                    | 12,6                | 24,2                          | 24,1           |
| Guadeloupe        | 97,6        | 55,4       | 96,2                                    | 10,6                | 26,4                          | 36,2           |

Source : Insee - RP2006

# Emploi et chômage

Au 1er janvier 2006, le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans est plus élevé dans le Sud Basse-Terre que dans le reste de la Guadeloupe (70,1 % contre 67,1 %). C'est également le cas du taux d'emploi : 49,3 % des habitants du Sud Basse-Terre âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi contre 47,5 % de l'ensemble des Guadeloupéens du même groupe d'âge. Les taux de chômage sont de 29,7 % à Marie-Galante et dans le Sud Basse-Terre et de 30,4 % dans le Nord Basse-Terre. Le taux régional est de 29,2 % (Tableau VII). Les taux diffèrent en fonction du sexe : le taux d'activité et le taux d'emploi sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes alors que le taux de chômage des hommes est inférieur à celui des femmes. Cependant, les différences sont beaucoup moins marquées dans le Sud Basse-Terre qu'ailleurs. Entre 1999 et 2006, le taux d'emploi a progressé alors que le taux de chômage a diminué dans les trois zones de résidence comme dans l'ensemble de la Guadeloupe. Cette évolution est plus marquée dans le Nord Basse-Terre.

**Tableau VII : Taux d'activité, d'emploi et de chômage au 1er janvier 2006 des personnes âgées de 15 à 64 ans (en %)**

| Zone de résidence | Taux d'activité | Taux d'emploi | Taux de chômage |
|-------------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Marie-Galante     | 66,5            | 46,8          | 29,7            |
| Sud Basse-Terre   | 70,1            | 49,3          | 29,7            |
| Nord Basse-Terre  | 67,8            | 47,2          | 30,4            |
| Guadeloupe        | 67,1            | 47,5          | 29,2            |

Source : Insee - RP2006

Les employés sont la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée parmi les actifs occupés des trois zones de résidence : plus du tiers des personnes en emploi ont un travail de cette catégorie. Marie-galante se différencie de l'ensemble de la Guadeloupe par sa proportion beaucoup plus élevée d'agriculteurs exploitants (13,2 % contre 2,9 %) et par l'importance plus limitée des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures (15,0 % et 5,2 % contre 23,0 % et 9,6 %). Le Sud Basse-Terre dispose d'une part plus importante d'employés (39,8 % contre 36,1 % dans l'ensemble de la Guadeloupe) et d'une proportion plus faible d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise (7,6 % contre 10,0 %) (Tableau VIII).

Le tissu productif des trois zones de résidence, comme celui de l'ensemble de la Guadeloupe, est essentiellement tertiaire. Cependant, cette prédominance est moins marquée à Marie-Galante et dans le Nord Basse-Terre que dans le Sud Basse-Terre. En effet, 70,1 % des emplois à Marie-Galante sont dans le secteur tertiaire et 72,2 % dans le Nord Basse-Terre contre 86,3 % dans le Sud Basse-Terre. Ils sont 81,0 % dans l'ensemble de la Guadeloupe (Tableau IX).

**Tableau VIII : Répartition des actifs ayant un emploi âgés de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle au 1er janvier 2006 (en %)**

| Zone de résidence | Agriculteurs exploitants | Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | Cadres et professions intellectuelles supérieures | Professions intermédiaires | Employés | Ouvriers | Ensemble |
|-------------------|--------------------------|---|---|----------------------------|----------|----------|----------|
| Marie-Galante     | 13,2                     | 11,8                                      | 5,2   | 15,0                       | 35,4     | 19,3     | 100,0    |
| Sud Basse-Terre   | 2,3                      | 7,6                                       | 10,8  | 23,6                       | 39,8     | 15,9     | 100,0    |
| Nord Basse-Terre  | 3,3                      | 9,9                                       | 9,0   | 23,7                       | 35,0     | 19,0     | 100,0    |
| Guadeloupe        | 2,9                      | 10,0                                      | 9,6   | 23,0                       | 36,1     | 18,4     | 100,0    |

Source : Insee - RP2006

**Tableau IX : Répartition des emplois selon le secteur d'activité au 1er janvier 2006 (en %)**

| Zone de résidence | Agriculture | Industrie | Construction | Tertiaire | Ensemble |
|-------------------|-------------|-----------|--------------|-----------|----------|
| Marie-Galante     | 14,3        | 8,4       | 7,2          | 70,1      | 100,0    |
| Sud Basse-Terre   | 4,5         | 4,3       | 4,9          | 86,3      | 100,0    |
| Nord Basse-Terre  | 7,9         | 10,4      | 9,4          | 72,2      | 100,0    |
| Guadeloupe        | 5,0         | 6,8       | 7,2          | 81,0      | 100,0    |

Source : Insee - RP2006

# Mortalité

Entre 2004 et 2007, 126 personnes sont décédées en moyenne par an à Marie-Galante, 265 dans le Sud Basse-Terre et 239 dans le Nord Basse-Terre. La majorité des décès concernent des hommes. C'est particulièrement le cas à Marie-Galante où 57 % des personnes décédées sont des hommes contre 54 % dans l'ensemble de la Guadeloupe. Dans le Sud Basse-Terre, ils représentent 51 % des décédés (Tableau X).

Entre 1999 et 2006, le taux de mortalité moyen par an a été beaucoup plus élevé à Marie-Galante que dans l'ensemble de la Guadeloupe : 11,3 décès pour 1 000 habitants contre 6,5 (Tableau XI). Ceci ne s'explique pas uniquement par le fait que la population marie-galantaise est en moyenne plus âgée que celle de l'ensemble de la Guadeloupe. En effet, après élimination des différences de structures par âge dans les deux populations par le calcul des indices comparatifs de mortalité (ICM), on s'aperçoit que les hommes marie-galantais présentent une surmortalité de 17 % par rapport à l'ensemble des hommes guadeloupéens pour la mortalité générale. Les hommes du Nord-Basse-Terre présentent quant à eux une sous-mortalité de 12% par rapport aux hommes guadeloupéens (Figure 2).

Dans le Nord Basse-Terre, comme dans l'ensemble de la Guadeloupe, 30 % des décès ont lieu avant 65 ans. Dans le Sud Basse-Terre et à Marie-Galante, respectivement 28 % et 24 % des décès surviennent avant cet âge. Les décès avant 65 ans concernent beaucoup plus souvent les hommes que les femmes, en particulier à Marie-Galante (74 % des décès sont masculins contre 66 % dans les autres zones). Lorsque l'on considère la mortalité prématurée (décès survenus avant 65 ans), les hommes marie-galantais se trouvent dans une situation moins favorable qu'au niveau régional : surmortalité de 36 % (Figure 3). Quelle que soit la zone, environ quatre décès prématurés sur dix sont considérés comme « évitables ». La mortalité prématurée évitable est plus fréquente chez les hommes marie-galantais que chez les hommes guadeloupéens. Les premiers présentent une surmortalité de 44 % par rapport aux seconds pour ce type de mortalité.

Tableau X : Nombre moyen de décès par an de 2004 à 2007

| Zone de résidence | Hommes | Femmes | Ensemble |
|-------------------|--------|--------|----------|
| Marie-Galante     | 72     | 54     | 126      |
| Sud Basse-Terre   | 135    | 129    | 265      |
| Nord Basse-Terre  | 129    | 110    | 239      |
| Guadeloupe        | 1 468  | 1 219  | 2 687    |

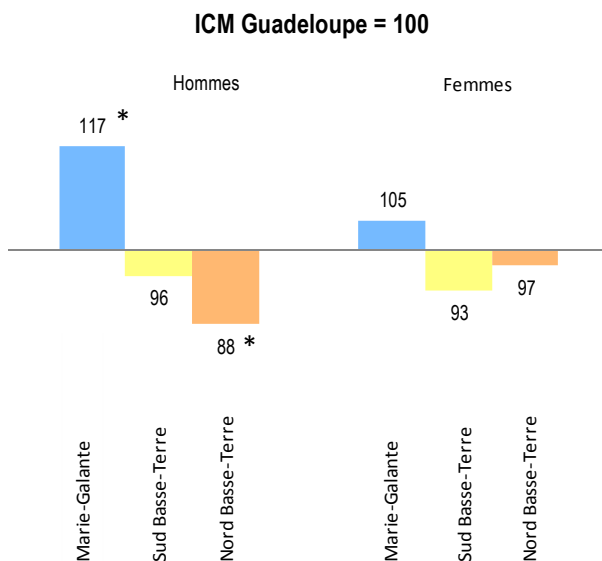
Source : Fnors - Etat civil

Tableau XI : Taux brut de mortalité moyen par an de 1999 à 2006

| Zone de résidence | Taux de mortalité de 1999 à 2006 (en ‰) |
|-------------------|---|
| Marie-Galante     | 11,3                                    |
| Sud Basse-Terre   | 7,3                                     |
| Nord Basse-Terre  | 5,9                                     |
| Guadeloupe        | 6,5                                     |

Source : Insee - RP1999 et RP2006, Etat civil

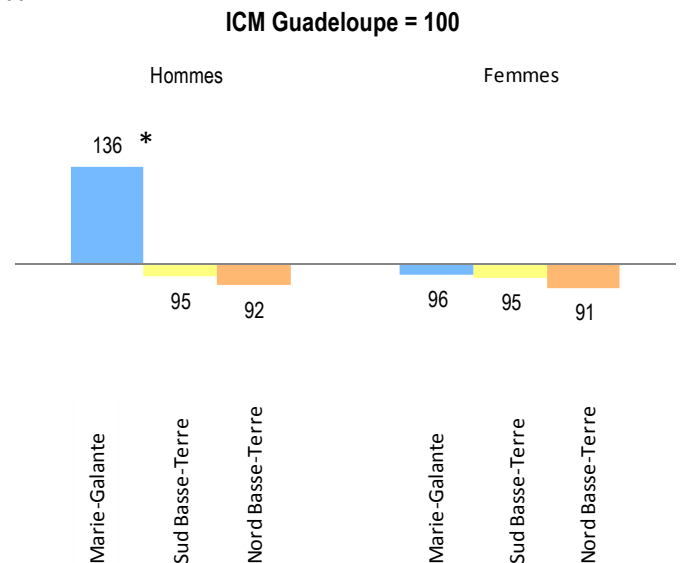
Figure 2 : Indice comparatif de mortalité (ICM) en 2004-2007



Source : Fnors - Etat civil, Insee - RP2006

\* Différence statistiquement significative par rapport à l'ensemble de la Guadeloupe

Figure 3 : Indice comparatif de mortalité (ICM) prématurée en 2004-2007



Source : Fnors - Etat civil, Insee - RP2006

\* Différence statistiquement significative par rapport à l'ensemble de la Guadeloupe

## Définitions

**Le solde naturel** représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Le solde migratoire** représente la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Le taux d'accroissement total** est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période à la population moyenne de cette période.

**Le taux d'accroissement naturel** est le rapport du solde naturel pendant une période à la population moyenne de cette période.

**Le taux d'accroissement migratoire** est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

**Un ménage** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Un foyer fiscal** désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage.

**Le revenu net imposable** est l'ensemble des revenus, bénéfices et gains de toute sorte, perçus par le foyer fiscal, auquel il faut retrancher certaines charges, certains déficits, ainsi que les abattements spéciaux.

**Le revenu net imposable moyen** est le rapport entre le revenu net imposable et le nombre de foyers fiscaux.

**Le taux d'activité** est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs au sens du recensement) dans l'ensemble de la population.

**Le taux de chômage** est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active (au sens du recensement).

**Le taux d'emploi** est la proportion d'individus ayant un emploi (au sens du recensement) dans l'ensemble de la population correspondante.

**Le taux brut de mortalité** est le rapport entre le nombre de décès et l'effectif moyen de la population sur la période.

**L'indice comparatif de mortalité (ICM)** permet de comparer la mortalité dans des populations différentes en éliminant les différences de structure d'âge entre ces populations. L'ICM se calcule en faisant le rapport en base 100 du nombre de décès observés dans une zone géographique au nombre de décès qui serait obtenu si les taux de mortalité pour chaque tranche d'âge dans cette zone étaient identiques aux taux de la population de référence (ici la population de Guadeloupe au 1er janvier 2006).

**La mortalité prématurée évitable** regroupe les décès survenus avant l'âge de 65 ans considérés comme « évitables », d'une part par des actions sur certains comportements à risque, et d'autre par une meilleure prise en charge préventive ou curative. Elle comprend les causes de décès suivantes : fièvres typhoïde et paratyphoïde et infections à salmonella, tuberculose, tétanos, sida et infections par le VIH, cancer des voies aérodigestives supérieures, cancer de la trachée, des bronches et des poumons, cancer de la peau, cancer du sein, cancer de l'utérus, maladie de Hodgkin, leucémies, troubles mentaux et comportements liés à l'utilisation d'alcool, accidents ischémiques cérébraux et syndromes vasculaires cérébraux, rhumatisme articulaire aigu, cardiopathies rhumatismales chroniques, maladies hypertensives, cardiopathies ischémiques, thrombose intracardiaque, maladie cérébrovasculaire, grippe, asthme, ulcère digestif, maladie alcoolique du foie et cirrhose du foie sans précision, grossesse, accouchement et puerpéralité, accidents de circulation, chute accidentelle et suicide.

## Echelon géographique

L'échelon géographique utilisé dans ce document est la communauté de communes. Ainsi, trois communautés de communes sont mises en valeur :

- ◆ Marie Galante qui regroupe les communes de Capesterre-de-Marie-Galante, Saint-Louis et Grand-Bourg
- ◆ Sud Basse-Terre composé des communes de Baillif, Basse-Terre, Saint-Claude et Gourbeyre
- ◆ Nord Basse-Terre qui rassemble les communes de Deshaies, Lamentin et Sainte-Rose. **A la date de finalisation de ce document, la communauté de Nord Basse-Terre n'avait encore intégré les communes de Pointe-Noire et de Petit-Bourg.**

# L'ORSaG, association loi 1901, un outil d'aide à la décision dans le domaine de la santé dont les travaux visent à améliorer l'état de santé de la population guadeloupéenne

## NOS MISSIONS

La première mission de l'ORS est l'aide à la décision, préalable à toute politique de santé publique.

Pour satisfaire cette mission, l'ORS :

- ◆ recense, rassemble, exploite, valorise et diffuse les données disponibles sur l'état de santé et l'environnement de la population de la région
- ◆ propose et réalise des travaux en vue d'une meilleure évaluation ou connaissance de thématiques où les données existantes seraient manquantes voire insuffisantes
- ◆ propose son appui méthodologique et statistique aux projets développés par les professionnels de la santé

### Comment ?

**En valorisant des données existantes :** Le tableau de bord de l'état de santé régional, présenté sous forme de fiches thématiques, synthétise les données produites par de nombreux organismes.

**En étudiant les thèmes correspondant aux priorités régionales de santé :** L'ORSaG participe et met en place des études sur les thématiques identifiées comme préoccupantes par les décideurs et les professionnels de santé (nutrition, obésité, cancers, tuberculose, couverture vaccinale, asthme, précarité, addiction...)

**En participant aux travaux de la Fédération des observatoires régionaux de la santé (FNORS)**

**En diffusant de l'information :** Les travaux de l'observatoire dont l'objet de synthèse et de rapport accessibles à tout public au format électronique en contactant l'ORSaG ou en consultant le site Internet. Les résultats des travaux sont également présentés sous forme de posters ou communications orales lors de journées à thème, ou de congrès régionaux et nationaux.

**En mettant en place des évaluations :** L'ORSaG réalise des travaux d'évaluation de programmes de santé de réseaux de soins ou d'action de prévention.

**Par l'expertise régionale :** L'ORSaG prend part à des groupes de travail : groupes de suivi, commissions, comités de pilotage, programmes régionaux de santé, conférences régionales de santé.

**En répondant à des demandes méthodologiques ponctuelles : conception et exploitation d'études, conseils techniques**

### Participations à des travaux et publications nationaux

De Rodat Odile, **Cornely Vanessa**, Astorg Myriam, Bernardin Élise, Lelièvre Françoise, Tuffreau François  
Vieillesse des populations et état de santé dans les régions de France. Principales évolutions sociodémographiques. État de santé et pathologies. Aides et soins aux personnes âgées  
Paris : Fnors, 2008, 86 p.

Ferley Jean-Pierre, **Cornely Vanessa**, Pitot Sandrine, Arrighi Jean, Bossard Claire et Ledéser Bernard  
Harmoniser les études en nutrition : un guide de bonnes pratiques pour les études régionales et locales.  
Paris : Fnors ; Ministère de la santé et des sports, 2009, 79 p.

## FINANCEMENTS

Les financements de l'ORSaG proviennent de :

- ◆ Conventions d'objectifs et de moyens avec l'ARS et la CGSS
- ◆ Réponses à des appels d'offres locaux ou nationaux
- ◆ Conseil régional
- ◆ Collaborations ponctuelles avec des réseaux de santé ou autres structures de santé
- ◆ Adhésions et dons

## Principales productions de l'ORSaG (2005-2011) disponibles sur le site de l'ORSaG

<http://www.orsag.org>

| Plan ou thématiques   | Tableaux de bord   | Fiches thématiques  | Etudes  |
|---|--|---|---|
| Plan régional d'accès à la prévention et aux soins                | -Accès au logement<br>-Accès aux soins<br>-Pauvreté précarité  | Approche de la pauvreté en Guadeloupe (2008)  | <a href="#">Description de l'état de santé des allocataires du RMI, vus en consultation au centre de santé Sainte-Genève en Guadeloupe entre 2003 et 2005</a>   |
| Nutrition et activité physique                                    |  |   | <a href="#">Hygiène de vie et habitudes alimentaires dans une région de la Guadeloupe : le sud Basse-Terre en 2005</a><br><a href="#">Enquête Aphyguad : Activité physique, activités sportives et activités sédentaires des adultes en Guadeloupe en 2009</a><br><a href="#">Etude sur les comportements alimentaires et les perceptions de l'alimentation en Guadeloupe en 2009</a>   |
| Maladies chroniques   | -Maladies respiratoires<br>-Affections cardiovasculaires<br>-Maladies vasculaires cérébrales<br>-Cardiopathies ischémiques | Prise en charge du diabète (2008)   |   |
| VIH-sida  | Infection par le VIH-sida  | 5 dossiers ou fiches thématiques réalisés pour la journée du 1 <sup>er</sup> décembre (2006-2010) | <a href="#">Etude SatisPAAD, étude sur les besoins des bénéficiaires dans le cadre du Programme d'aide à domicile</a>   |
| Santé sexuelle et reproductive/ Santé maternelle et périnatale    | -Santé de la mère et de l'enfant<br>-Mode de garde de l'enfant   | 2 fiches sur les femmes et la santé (2007, 2008)  |   |
| Cancers   | -Ensemble des cancers<br>-Cancer du sein -Cancers de l'utérus<br>-Cancer du colon-rectum<br>-Cancer de la prostate         |   | <a href="#">La prise en charge du cancer en Guadeloupe en 2006</a>  |
| Addictions  | -Usage de drogues illicites<br>-Tabac et ses conséquences<br>-Alcool et ses conséquences                                   | Usage de drogues illicites (2008)   | <a href="#">Profils et trajectoires des usagers de crack en Guadeloupe en 2007</a>  |
| Maladies infectieuses (lèpre, tuberculose, IST, les vaccinations) | Tuberculose  | Tuberculose (2008)  | <a href="#">Les infections sexuellement transmissibles en Guadeloupe et à Saint-Martin (2008, 2009)</a><br><a href="#">La couverture vaccinale des enfants scolarisés à St Martin, en avril 2009</a><br><a href="#">La couverture vaccinale des élèves des classes de 5<sup>ème</sup> des collèges de Guadeloupe, en mars 2007.</a><br><a href="#">La couverture vaccinale des enfants âgés de moins de 6 ans, domiciliés en Guadeloupe, en 2007</a><br><a href="#">Etude des facteurs de risque de transmission récente, des filières de contamination et de soins de la tuberculose en Guadeloupe</a> |

Rédaction et conception : Sandrine Pitot

### Observatoire régional de la santé de Guadeloupe

1301, Cité Grain d'Or  
Circonvallation  
97 100 Basse-Terre  
Tel : 0590 387 448 Fax : 0590 387 984  
Courriel : [orsag@wanadoo.fr](mailto:orsag@wanadoo.fr)  
Site Internet : <http://www.orsag.org>

